



RÈGLEMENTS DE LA COUPE QUÉBEC SAISON 14 (2022-2023)

Les règlements de la Coupe Québec d'Escalade réfèrent au documents **IFSC Rules 2022 v2.0.1** et **IFSC Youth World Championships Boulder Rules v1.1** qui se trouvent au <https://www.ifsc-climbing.org/index.php/world-competition/rules> ainsi qu'au règlements Canadiens qui se trouvent au <https://www.climbingcanada.ca/regles-de-competition/?lang=fr>

Dans tout le texte, les références à IFSC sont remplacées par FQME

1. INTERNATIONAL FEDERATION OF SPORT CLIMBING & CLIMBING ESCALADE CANADA (pages 13 à 16)

Competition Officials (page 14)

La FQME assigne et gère les officiels suivants:

- Délégué technique
- Président du jury
- Juge en chef
- Juges
- Chef assureur
- Assureurs
- Chef ouvreur
- Assistant chef ouvreur
- Ouvreurs

2. MEMBER FEDERATIONS (p17-20)

Les membres ne sont pas des associations, mais plutôt des équipes et athlètes individuels, membres de la FQME

Registration of teams (page 18)

Toutes les inscriptions aux compétitions se font directement par l'athlète (ou leur représentant) auprès de la FQME <https://fqme.qc.ca/inscriptions/>



International licences (page 18)

Tous les achats des licences d'athlètes, d'entraîneurs et d'officiels se font directement par l'athlète (ou leur représentant) auprès de la FQME <https://fqme.qc.ca/adhesions-et-licences-competitives/>

3. GENERAL RULES (pages 21 à 26)

Les disciplines adoptées par la FQME sont les mêmes qu'à l'IFSC, avec addition de moulinette (Top-rope) au point 3.1A

Lead, in which competitors are ranked based on their progression on one or two routes.

*Les athlètes de catégorie C et les athlètes de Division 2 seront assurés avec une corde fixe (moulinette)

Medical Personnel (page 22)

Pour la saison 14, Ascension Thérapie Sportive sont mandatés en tant que premiers répondants pour tous les événements de Division 1 selon les modalités suivantes (<https://fqme.qc.ca/textes-officiels/>)

The Competition Area (page 22)

Ajout de l'interdiction de fumer dans toutes les zones de compétition. Ceci comprend le tabac, marijuana et les cigarettes électroniques (vapotage)

Clothing and equipment (page 23)

Les athlètes doivent porter un chandail en tout temps à l'intérieur de la zone de compétition.

Sur le podium, lors de la présentation des athlètes et tout autre événement protocolaire, les athlètes doivent porter leur uniforme d'équipe (peut être un chandail ou veste) et doivent obligatoirement porter des chaussures.

Team Uniforms (page 24)

La FQME n'impose pas de normes au point de vue des uniformes d'équipe



Rankings and records (page 25)



B) La FQME ne tient aucuns classements continue

4. DISCIPLINARY PROCEDURES (pages 26-28)

Tous les intervenants doivent adhérer à la POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/Politique-en-mati%C3%A8re-de-protection-de-lint%C3%A9grit%C3%A9_FQME.pdf

Ceci inclus les athlètes, entraîneurs, officiels ainsi que leurs parents et tous les spectateurs, sans quoi des sanctions peuvent s'appliquer.

De plus, il est fortement recommandé à tous de suivre la Formation de Sécurité dans le Sport de Coaching Canada (<https://safesport.coach.ca/fr/suivre-la-formation-sur-la-securite-dans-le-sport>). Cette formation est gratuite.

5. ANTI DOPING (IFSC p.29)

Adoption

La FQME adhère au Programme Canadien Antidopage du Centre Canadien pour l'Éthique dans le Sport (<https://cces.ca/fr>)

6. APPEALS (pages 30 à)32

Les appels doivent être complétés en français en utilisant le formulaire à cet effet (https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/formulaire.appel_.2019-2020.pdf)

7. LEAD (page 34 à 44)

7.1 A) Les dimensions du mur ne sont qu'à titre indicatif.

7.1 B) Les athlètes de division 2 et les athlètes de catégorie C seront assurés en moulinette (top-rope)



7.7 Quotas

Nombre de compétiteurs en qualification	Finale	Nombre minimum de Québécois Finale
30 +	8	5
15 -29	6	4
8 -14	5	4
6 - 7	4	3
<=5	3	3

Observation Procedure (page 37)

Les vidéos d'observation seront disponibles à partir du lien publié sur la page de la FQME.

Judging and scoring (page 40)

7.19 Les topos seront disponibles et seront affichés sur le tableau officiel seulement

8. BOULDER (page 45 à 54)

8.2 3) les blocs doivent être dessinés pour qu'à la partie la plus haute du bloc, le partie la plus basse du corps de l'athlète ne soient pas plus élevé par rapport à la surface de réception que:

- Juvénile C, D, E - 2.5 mètres
- Juvénile B - 2.75 mètres
- Juvénile A, Junior, Open - 3 mètres

8.6 Quotas (page 47)

Nombre de compétiteurs en qualification	Finale	Nombre minimum de Québécois Finale
30 +	8	5
15 -29	6	4
8 -14	5	4
6 - 7	4	3
<=5	3	3



8.7 (page 47) L'ordre de passage pour les qualifications sera faite selon le classement provincial en cours. L'ordre sera aléatoire pour les athlètes n'ayant pas de classement. Dans le cas ou il n'y a pas de classement provincial, par exemple, pour la première compétition de la saison, l'ordre de passage sera aléatoire.

9. SPEED (pages 55 à 65)

9.1 Format

Ajout du mur de 10 mètres pour les catégories C, D et E. Le plan de ce mur se trouve dans le règlement Canadien

9.12 (page 59)

Un faut départ sera permis pour les athlètes de Division 1, juvénile C et les athlètes de Division 2

QUOTAS

Pour une finale en format élimination, le quota sera le suivant :

Nombre de compétiteur en qualification avec un temps valide	Finale
16 ou plus	16
8 - 15	8
4 - 7	4

10. Team Speed (page 63)

Non utilisé

11. BOULDER & LEAD (pages 64 à 71)

Aucuns changements



PARTIE 3 (pages 72 à 90)

Remplacé en entier par :

Divisions

Division 1 : Circuit compétitif de la Coupe Québec

Les athlètes de niveau C, B, A, Junior et Senior (Open) qui participent au circuit compétitif accumulent des points, ce qui leur permet d'obtenir un classement provincial. Ce classement provincial permet de sélectionner les athlètes qui participeront aux championnats régionaux et nationaux, de sélectionner les équipes provinciale et nationale et, ultimement, de compétitionner à l'international. Le niveau de difficulté des blocs du circuit compétitif est orienté de façon à préparer les athlètes québécois à performer à ces niveaux.

Division 2 : Circuit de développement de la Coupe Québec

Ce circuit offre l'opportunité aux athlètes de niveau E, D, C, B, A, Junior et Senior (Open) de se mesurer à des blocs de style compétitif dans une ambiance amicale. Les participants peuvent pratiquer des habiletés relatives à la compétition en escalade comme la gestion du stress, la gestion du temps, la prélecture et la visualisation. Le format permet des interactions entre les athlètes et les entraîneurs pendant la compétition pour favoriser l'apprentissage. Finalement, ce circuit permet aux athlètes de se préparer à prendre part à des compétitions, pour ceux qui le souhaitent, dans la division 1.

En somme, la division 2 sert à se mesurer à des blocs de style compétitif dans un cadre amical pour pratiquer des habiletés relatives à la compétition en escalade de bloc. La division 1 permet d'exécuter ces habiletés dans le format officiel afin de se préparer à compétitionner au niveau régional, national et international.



COUPE QUÉBEC ESCALADE

Catégories pour la saison 14 (2022-2023)

Pour la saison des compétitions Coupe Québec Saison 14 2022-2023, l'**admissibilité est définie comme l'âge du participant au 31 décembre 2023**, suivant ces années de naissance :

Ex : participante née le 30 novembre 2011 aura **12 ans le 31 décembre 2023**, elle pourra donc s'inscrire dans la **catégorie C** même si elle a 10 ans au moment de l'inscription en début de saison 14.

Division 1 : compétition		
Juvenile C	12-13 ans	participant(e)s né(e)s en 2011 ou en 2010
Juvenile B	14-15 ans	participant(e)s né(e)s en 2009 ou en 2008
Juvenile A	16-17 ans	participant(e)s né(e)s en 2007 ou en 2006
Junior	18-19 ans	participant(e)s né(e)s en 2005 ou en 2004
Sénior	16 ans et plus	participant(e)s né(e)s en 2007 ou avant

Ex : participante née le 30 novembre 2011 participera à l'événement de compétition récréatif du **2 octobre 2022 aura 10 ans**, elle pourra donc s'inscrire dans la **catégorie D**.

Division 2 : événement de compétition récréatif		
Juvenile E	9 ans et moins	participant(e)s né(e)s en 2014 ou plus tard
Juvenile D	10-11 ans	participant(e)s né(e)s en 2013 ou en 2012
Juvenile C	12-13 ans	participant(e)s né(e)s en 2011 ou en 2010
Juvenile B	14-15 ans	participant(e)s né(e)s en 2009 ou en 2008
Juvenile A	16-17 ans	participant(e)s né(e)s en 2007 ou en 2006

Formats de compétition



Division 1



Bloc

Qualifications : Il y a 3 formats possibles. Le choix du format sera annoncé avant la compétition.

1. 5 blocs en format à vue (format standard tel que décrit dans les règlements IFSC)
2. 6 blocs en format flash (format décrit dans le document **IFSC Youth World Championships Boulder Rules v1.1**)
3. **(Juvénile C seulement)** De 8 à 12 blocs, format scramble. Il n'y a pas d'ordre de passage, les athlètes font les blocs dans l'ordre qu'ils veulent. Il y a un nombre maximal de 5 essais sur chaque bloc

Demi-finales : aucune

Finales : Il y a 2 formats possibles. Le choix du format sera annoncé avant la compétition.

1. 4 blocs en format 5-on 5-off (format de demi-finale IFSC)
2. 4 blocs en format « World Cup » (format de finale IFSC)

Voies

Qualifications : format standard IFSC, 2 voies en format flash

Demi-finales : aucune

Finales : format standard IFSC, 1 voie en format à vue



Division 2



Les résultats des compétitions ne sont pas comptabilisés. Ils seront publiés, en ordre alphabétique, à titre informatif et comme aide pédagogique pour les entraîneurs.

Bloc

Qualifications : De 8 à 12 blocs, format scramble. Il n'y a pas d'ordre de passage, les athlètes font les blocs dans l'ordre qu'ils veulent. Il y a un nombre maximal d'essais sur chaque bloc :

Categories A, B : 5 essais

Categories C, D, E : 8 essais

Aucune demi-finale ou finale

Voies

Qualifications : De 3 à 5 voies avec des prises de zone marqués.

De 3 à 5 prises seront identifiés comme zones. Le pointage est donné selon la zone atteinte et non en prise par prise. Il n'y a pas de mention plus (+) pour l'utilisation de la prise. Seulement le numéro de la zone la plus élevé atteinte par l'athlète.

Aucune demi-finale ou finale



Classements pour la saison

Division 1

Un classement par discipline sera tenu pour la saison ainsi qu'un classement général. Le classement sert à sélectionner les athlètes ayant droit de participation aux championnats Provinciaux ainsi qu'aux championnats régionaux de Climbing Escalade Canada.

Les points attirés pour chaque compétition sont ceux détaillés en annexe 3 du règlement IFSC. Il est à noter que lors du calcul du classement provincial, nous excluons la moins bonne performance pour la discipline de la saison.

Les quotas pour les championnats provinciaux sont déterminés par le nombre de compétiteurs ayant compétitionner dans la discipline. Un compétiteur doit avoir participé à au moins une compétition de la discipline à moins d'obtenir une dérogation. Toute demande de dérogation doit être envoyée au Directeur Sportif de la FQME.

Pour les catégories juniors (juvénile A, B, C et junior)

Nombre de compétiteurs	Quota
0 à 9	6
10 à 19	12
20 et plus	15

Pour la catégorie Ouverte

Nombre de compétiteurs	Quota
0 à 14	10
15 à 34	23
35 et plus	32

Les quotas pour les championnats régionaux sont émis par le CEC

Division 2

Aucun classement ne sera tenu pour la division 2.